

## Choisir un prénom

Il est de tradition de mettre chaque enfant sous le patronage d'un saint. C'est pourquoi les parents choisissent un prénom dans le riche patrimoine des noms de saints reconnus.

## Qui doit être parrain ou marraine ?

Etre parrain ou marraine, c'est prendre l'engagement de témoigner de sa foi auprès du nouveau baptisé.

C'est pourquoi l'Eglise demande que parrain et marraine soient baptisés, confirmés et instruits des réalités de la foi.

Un chrétien non-catholique peut être témoin du baptême et figurer sur les registres.

## Le baptême n'aura pas lieu à Saint Antoine des Quinze-Vingts ?

Si vous souhaitez célébrer le baptême dans une autre paroisse, signalez-le au prêtre qui vous recevra.

Vous préparerez la célébration dans l'autre paroisse, cependant vous participerez à la réunion de préparation avec les autres parents de Saint Antoine.

## Comment demander le baptême pour un enfant scolarisé ?

Vous l'inscrivez au catéchisme correspondant à sa classe et d'étape en étape, il parviendra au baptême, s'il persiste dans sa demande.

Il se retrouvera avec les enfants de son âge. Le catéchisme commence en CE1.

## LE LENDEMAIN DU BAPTEME

Au fil des années, il vous appartiendra d'éduquer votre enfant dans la foi chrétienne et de lui apprendre à garder les commandements pour qu'il aime Dieu et son prochain. Vous le ferez en vivant votre foi. Vous serez aidés par son parrain et sa marraine.

### La paroisse vous propose :

- La bénédiction des bébés le **dimanche 15 janvier 2017** à la messe de 10h45.
- **l'éveil à la foi** pour les tout petits (3-7 ans) un dimanche par mois pendant la messe de 10h45
- le **catéchisme** : pour les CE1, un seul horaire, le mardi de 15h30 à 16h45.  
Du CE2 au CM2 : trois horaires au choix :
  - \* mardi : 15h30 - 16h45
  - \* mercredi : 12h45 - 14h
  - \* vendredi : 15h30 - 16h45.
- le dimanche, pendant la messe de 10h45, une **garderie** est assurée à tour de rôle par les parents, pour les enfants en bas âge. Pour ceux qui sont plus grands, une réflexion adaptée à leur âge est habituellement prévue pendant les lectures et l'homélie.



Paroisse  
Saint-Antoine  
des Quinze-Vingts

## Vous demandez

# Le Baptême

## pour votre petit enfant



## 2016-2017

66 avenue Ledru Rollin ou 57 rue Traversière  
75012 PARIS

☎ 01 53 17 19 00 – Email : paroisse@saqv.fr  
Site internet : www.saqv.fr

Le baptême, signe de l'amour de Dieu, est un sacrement vécu en Eglise et en famille. Cet événement est une occasion privilégiée pour faire le point sur ce que signifie pour nous, parents, notre propre engagement dans la foi.

### LA PRISE DE CONTACT

Adressez-vous à l'**accueil** au 57 rue Traversière, du lundi au samedi de 10h à 12h pour les matinées et lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 16h à 18h30 ; mercredi et samedi de 15h à 18h30.

Permanence d'un **prêtre**, le mardi et le jeudi de 17h à 18h30.

Demandez le baptême au moins **trois mois** à l'avance, pour vous préparer, avec votre famille, à cet événement si important. Merci de fournir un extrait d'acte de naissance.



### LA REUNION DE PREPARATION

Lors de cette réunion, vous rencontrerez d'autres familles de la paroisse qui préparent le baptême d'un petit enfant.

Avec le prêtre, vous approfondirez le sens du baptême.

Ces réunions ont lieu le **samedi, de 15h30 à 17h30** au **57 rue Traversière**.

Voici les dates :

- **Samedi 24 septembre 2016**
  - **Samedi 3 décembre**
- **Samedi 28 janvier 2017**
  - **Samedi 11 mars**
  - **Samedi 29 avril**
  - **Samedi 20 mai**
  - **Samedi 10 juin**
  - **Samedi 1er juillet**

Il est bon que les deux parents assistent à la réunion, avec le parrain et la marraine.

En revanche, nous vous remercions de venir sans enfants.

### LA PREPARATION AVEC UN PRETRE OU UN DIACRE

Avec le prêtre ou le diacre de la paroisse, vous préparerez la célébration à l'aide d'un **livret** qui vous sera remis.

Vous choisirez avec lui la **date du baptême** en tenant compte de vos désirs en fonction des possibilités de la paroisse :

Il aura lieu de préférence le dimanche après la messe de 10h45.

En fonction des demandes reçues à la paroisse, le baptême pourra avoir lieu avec d'autres familles, que vous aurez rencontrées lors de la réunion de préparation.

### LE BAPTEME